

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 2 juin 2026

PROCES-VERBAL

Mes chers collègues, bonsoir à tous.
Nous allons maintenant procéder à l'appel des présents.

Mme Florence LABOUREE

Mme LEDOUBLE Catherine, M. LIMA Emmanuel, Mme LEROY Marie-Pierre, M. PERRARD Didier, Mme BERLOT Catherine, M. MAITROT André, Maires-Adjoints, MM. BALLAND Alain, BRUNET Raymond, DRAGON Jean-Luc, DUMONT Jean-Michel, Mmes LANOUX Claudie, KUROWSKI Myriam, MONT-DESFONTAINES Nathalie, RICCARDI Véronique, MM. GOUJARD Pascal, RAHAMNIA Farid, NEFFLIER Pierre-Marie, Mme QUINTART Sylvie, M. WARNESSON Bruno, Mmes DEMIR Selda, JOSSO Gorete, MM. CHEHADE Hicham, GROSJEAN Sébastien, Mmes DENIS Angélique, PAGLIA Olympe, MM. CORNEVIN Jean-Pierre, BALLANFAT Florent et Mme GARET Sylvie formant la majorité des membres en exercice.

Était absente représentée :
Mme EDESA Stéphanie mandataire
Mme LEROY Marie-Pierre

Étaient absents :
Mme GALLERY Alice
Mme OLLIER Graziella
M. VANARET Florian
M. LEFEVRE Vincent

Merci beaucoup, nous devons maintenant désigner un ou une secrétaire de séance, je vous propose Mme Olympe PAGLIA. Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Il n'y en a pas je vous remercie.

Nous devons adopter le procès-verbal de la précédente séance qui s'est tenue le 14 avril. Avez-vous des questions sur ce PV? Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Il n'y en a pas je vous remercie.

Avant de commencer, je vais vous rappeler que nous avons un conseil municipal vendredi à 18h00. Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez donner un pouvoir. C'est un pouvoir spécifique. Si besoin, nous en avons ici.

Nous allons donc aborder l'ordre du jour.

Sortie de Mme LEDOUBLE
La présidence de séance est donnée à l'unanimité à M. LIMA Emmanuel

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-ANDRE LES VERGERS

(Rapporteur : M. LIMA Emmanuel)

Mme Sylvie GARET

J'ai une question et une remarque.
La question est la suivante. Comment se fait-il qu'il y ait une baisse de la fréquentation de la restauration scolaire de 2.39 % ?

Ma remarque est relative à la classe de découverte. C'est très bien que les élèves puissent participer à des séjours de découverte, c'est important pour eux. Mais vu le dérèglement climatique et la situation actuelle, ne serait-il pas plus opportun d'essayer de trouver d'autres séjours, plus en accord avec l'écologie ?

M. Emmanuel LIMA

Merci, Mme GARET je vais laisser la parole à Mme LABOUREE qui va pouvoir répondre à votre question concernant la restauration scolaire.

Mme Florence LABOUREE

C'est une baisse qui n'est pas très importante. Elle est liée principalement aux conditions économiques, au télétravail et au fait que les parents travaillent moins. Dès qu'ils le peuvent, les parents n'inscrivent pas les enfants à la restauration scolaire. Les réservations se font de moins en moins sur des semaines complètes.

L'analyse est toujours très difficile. On espère qu'avec le nouveau logiciel de gestion de la restauration, on pourra analyser de façon plus fine les évolutions.

M. Emmanuel LIMA

Merci Mme LABOUREE. Sur le deuxième point, d'une part un sondage avait été fait il y a quelques années. La part des parents souhaitant maintenir ces séjours était majoritaire.

D'autre part, par rapport à l'environnement, il y a plusieurs travaux liés à l'environnement qui sont fait par les enfants pendant le séjour.

M. Florent BALLANFAT

C'est pour une petite explication de vote.

Lors de la campagne électorale qui vient de s'achever, nous avons défendu une orientation politique différente de celle qui se matérialise dans ce budget. Nous avons fait valoir lors des précédents débats d'orientation budgétaire que d'autres choix politiques étaient possibles. Ils paraissaient mieux répondre au contexte actuel notamment pour les plus fragiles.

L'augmentation de la DSU aurait pu permettre d'orienter d'avantage vos décisions en ce sens, ce n'est pas le choix que vous avez fait.

En cohérence avec nos valeurs et les choix que vous avez fait jusqu'alors, nous voterons contre ce compte financier unique.

Vote : 25 pour

3 contre (M. CORNEVIN, BALLAFAT et Mme GARET)

BUDGET DE LA COMMUNE – AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2025

(Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE)

M. Florent BALLANFAT

Comme depuis plusieurs années, notre commune a enregistré en 2025 un excédent de résultat dû à la compression des dépenses de fonctionnement, alors même qu'il nous apparaît nécessaire de financer des politiques publiques plus solidaires, qui permettraient par exemple d'offrir le bus de la TCAT pour les plus jeunes de notre commune au-delà de la période scolaire. Ce type de mesure aurait pu être financé sans recourir à une augmentation de la fiscalité. Voilà une des raisons qui fait que nous votons contre cette affectation de résultat qui résulte de vos choix budgétaires.

Vote : 26 pour

3 contre (M. CORNEVIN, BALLAFAT et Mme GARET)

RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES RELATIF AU CONTROLE COORDONNE DES DETERMINANTS DE LA MASSE SALARIALE DANS L'AGGLOMERATION DE TROYES

(Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE)

Mme Sylvie GARET

Dans ce rapport, on nous parle d'une stratégie formalisée, qu'est ce que c'est ? Et comment se transcrit-elle dans la politique de la municipalité ?

Mme Catherine LEDOUBLE

Il faudrait que l'on fasse des prévisions pluriannuelles de suppression et de création de postes, idéalement sur la durée du mandat. Chaque fois que l'on crée un poste, il faudrait en supprimer un.

L'idée de ce contrôle était de démontrer que les collectivités territoriales dépensaient trop et avaient trop de personnel.

Pour ce qui nous concerne, l'augmentation de personnel, elle est liée essentiellement au fait que l'on ait intégré dans nos effectifs les agents du service animation, qui avant étaient recrutés par convention avec la FRMJC et le GEDA. Ils étaient déjà présents dans notre collectivité, mais on les a intégrés à nos effectifs.

L'augmentation est donc virtuelle. On dépensait le même montant mais sur des lignes budgétaires différentes. On dépensait même plus, puisqu'on payait les frais de structure du GEDA et de la FRMJC.

Mme Sylvie GARET

On soutient une politique de l'emploi qui encourage les postes permanents.

Mme Catherine LEDOUBLE

Donc, là on nous demande le contraire.

M. Florent BALLANFAT

Avec ce rapport, on se situe dans la droite ligne des rapports de la Cour des Comptes et des Chambres Régionales des Comptes.

Avec la mise en avant des dépenses liées à des décisions de la collectivité, comme l'attribution du régime indemnitaire et des primes ponctuelles, c'est méconnaître la réalité des conditions de travail de la majeure partie des agents travaillant dans les collectivités territoriales. Les rémunérations demeurent faibles et peu dynamiques du fait du gel du point d'indice.

C'est aussi ne pas tenir compte de la concurrence entre les collectivités pour s'attacher les services de nouveaux agents alors que celle-ci est volontairement organisée notamment en limitant le nombre de poste ouvert aux concours.

Je rappelle pour ceux qui ne le sauraient pas que l'ouverture des places aux concours se fait en fonction des besoins exprimés par les collectivités et donc, il y a moins de places, et moins d'agents recrutables. D'autant plus que les titulaires du concours peuvent en perdre le bénéfice, s'ils ne trouvent pas de poste dans les 2 ans, avec une possibilité de le renouveler 2 ans.

La CRC met également en avant la hausse des effectifs sur les 5 premières communes de l'agglomération, comme au sein de Troyes Champagne Métropole.

Il aurait été intéressant de mettre en avant l'impact de l'austérité budgétaire mise en place dans la plupart de ces collectivités, notamment à St André avec une limitation du nombre de recrutements, à notre avis, bien trop fort jusqu'en 2019, qui a conduit sous le

mandat précédent à recruter pour avoir une organisation plus durable, ne serait-ce que pour les agents dont la charge de travail s'est retrouvée diminuée. Espérons que ce sera le cas pour la gestion des ressources humaines à l'avenir car il y a encore des postes à pourvoir.

A cela s'ajoute pour notre commune l'intégration des agents de la FRMJC et du GEDA, comme vous l'avez dit. Pour notre part, comme l'a dit Mme GARET, nous nous réjouissons de la hausse des effectifs, qui permet d'améliorer le service rendu au public et c'est le sens des collectivités.

La CRC note aussi de façon générale que les effectifs augmentent pour tenir compte des nouveaux besoins. Heureusement. Mais elle constate que ces créations ne sont pas compensées par des suppressions ou ne sont pas en lien avec des externalisations des services. Ces externalisations ont été très en vogue à une époque pour montrer que l'on maîtrisait les frais de personnel mais on retrouvait la dépense sur une autre ligne budgétaire.

Dans les collectivités, il ne s'agit pas de créer un poste et d'en retirer un, il y a quand même une mobilité restreinte des agents, avec en plus la technicité qui augmente. Les agents ne peuvent pas bouger comme ça en un claquement de doigt

Notre commune est principalement concernée par la recommandation de la CRC concernant la fiabilisation et le suivi des effectifs. Elle souligne quand même la bonne pratique de notre commune concernant les délibérations liées aux emplois

Une observation mérite à notre sens un travail plus précis en s'appuyant sur les organisations syndicales que ce soit au niveau de la commune ou de TCM, il s'agit du recours important aux contractuels notamment sur des emplois permanents où normalement les fonctionnaires sont prioritaires. Il sera important que les élus soient informés des actions mises en place et du suivi de ces actions.

On peut se réjouir de certaines remarques qui figurent dans ce rapport : sur l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, avec un traitement qui est même meilleur pour les femmes en catégorie A, c'est rare pour être souligné, c'est un point en revanche à améliorer à TCM.

Puis dans le rapport, la réponse apportée par TCM, Troyes et le CMAS de Troyes, il est difficile de ne pas être d'accord avec cette réponse, avec les arguments apportés je regrette que l'actuel Maire de Troyes n'ait pas pu échanger avec le Ministre en charge du budget 2010, à l'époque où les premiers gels des primes des collectivités ont été décidés. Il est également regrettable qu'il n'ait pas protesté contre le principe général de révision des politiques publiques avec notamment le principe de non-remplacement d'un fonctionnaire sur 2 qui a été décidé par M. Nicolas SARKOSY, cela nous aurait évité de recevoir des remarques de la CRC.

Mme Catherine LEDOUBLE

L'idée de cette commande était de démontrer que les collectivités dépensaient trop alors qu'en fait nous ne sommes responsables que de 5% de la dette.

Je ne pense pas que l'on soit les plus à blâmer.

Nous on est obligé de voter un budget en équilibre, pas comme l'État.

Vote : unanimité.

FORMATION DES ELUS

(Rapporteur : Mme MONT-DESFONTAINE Nathalie)

Vote : unanimité.

DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE POUR LES ELUS

(Rapporteur : Mme DENIS Angélique)

Vote : unanimité.

CREATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – ELECTION DES MEMBRES ELUS

(Rapporteur : M. WARNESSON Bruno)

Vote : unanimité.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

(Rapporteur : M. LIMA Emmanuel)

Vote : unanimité.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

(Rapporteur : Mme LEDOUBLE Catherine)

Mme Sylvie GARET

Nous ne sommes pas opposés à la nécessité mémorielle, ce qu'on appelle le devoir de mémoire, ni à l'information des citoyens.

Dans un contexte où les discours de réarmement et de préparation aux conflits se multiplient, nous pensons qu'il existe une autre politique.

Il est de notre responsabilité de promouvoir une éducation à la paix, à la coopération entre les peuples, à la résolution non-violente des conflits.

On comprend et on respecte la préoccupation légitime de nos concitoyens de se sentir protégés face aux menaces du monde actuel, mais nous refusons que la défense militaire soit la perspective qui soit proposée aux jeunes, nous préférons mettre en avant des valeurs de fraternité et de solidarité.

C'est pour cette raison, sans remettre en cause les personnes qui sont engagées dans cette mission, que voterons contre ce rapport.

Vote : 26 pour

3 contre (M. CORNEVIN, BALLAFAT et Mme GARET)

DESIGNATION D'UN DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET D'UN DELEGUE AGENT AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

(Rapporteur : Mme DENIS Angélique)

Vote : unanimité

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL A LA COMMISSION D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

(Rapporteur : M. BALLAND Alain)

Mme Catherine LEDOUBLE

Vote : unanimité

**PERSONNEL COMMUNAL –
ELECTIONS PROFESIONNELLES 2026-
COMPOSITION DU COMITE SOCIAL
TERRITORIAL ET DE LA FORMATION
SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE
DE SECURITE ET DE CONDITIONS DE
TRAVAIL – RECCUEIL DE L'AVIS DES
REPRESENTANTS DE LA
COLLECTIVITE**

(Rapporteur : Mme LEDOUBLE Catherine)

Vote : unanimité

**PERSONNEL COMMUNAL – PRISE EN
CHARGE DES FRAIS DE VISITE
MEDICALE OBLIGATOIRE POUR LES
AGENTS CONDUCTEURS DE
VEHICULES POIDS LOURDS DANS
L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS**

(Rapporteur : Mme MONT-DESFONTAINES Nathalie)

Vote : unanimité

**PERSONNEL COMMUNAL – RECOURS
A UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ET
RECRUTEMENT D'UN APPRENTI
AFFECTE A L'EQUIPE DES ESPACES
VERTS – ENVIRONNEMENT –
PROPRETE DES SERVICES
TECHNIQUES MUNICIPAUX – ANNEES
SCOLAIRES 2026-2027 ET 2027-2028**

(Rapporteur : Mme LEDOUBLE Catherine)

Vote : unanimité

**ENFANCE-JEUNESSE – MISE EN
PLACE DE NOUVEAUX REGLEMENTS
DE FONCTIONNEMENT A COMPTER DE
LA RENTREE 2026**

(Rapporteur : M. Didier PERRARD)

Mme Sylvie GARET

Dans les nouveaux règlements intérieurs, il y a des pénalités liées aux absences et aux retards parfois.

La question que l'on se pose c'est pour les familles qui sont diverses tant dans la forme que la composition, une garde occasionnelle pourrait leur être proposée.

Aujourd'hui, sur le périscolaire on a un service gratuit qui génère une augmentation du nombre d'emplois, comme l'a souligné la CRC.

On a un grand nombre d'enfants qui sont inscrits mais qui ne viennent pas du tout. Donc, nous prévoyons des taux d'encadrement en fonction des inscriptions. C'est donc difficile à gérer.

Là on propose de maintenir le périscolaire gratuit mais de faire payer une pénalité en cas de non-respect du règlement.

Sachant qu'avec le nouveau logiciel, les parents pourront désinscrire ou inscrire leur enfant jusqu'à la veille minuit, via l'application. Les parents ont donc plus d'autonomie qu'avant.

Avant le délai de prévenance était important et il fallait passer par le service solaire. La procédure était plus lourde.

La procédure est simplifiée avec des délais de prévenance plus courts. Les familles auront plus de souplesse. Au 1^{er} retard, on réexplique les règles, avant de mettre la surtaxe.

A savoir que l'on est les seuls de l'agglomération à être gratuits.

Mme Sylvie GARET

On entend bien qu'il faut organiser et prévoir les choses. On ne peut pas continuellement les repousser.

Mme Catherine LEDOUBLE

C'est l'idée. Il y a eu un gros travail de fait par mes services et par les élus pour essayer de rendre les choses le plus fluides possibles. Nous allons avoir une version moderne du portail famille. Il pourra être utilisé sur un smartphone ou sur une tablette.

La version actuelle du portail famille est devenue obsolète avec le temps.

On pourra si nécessaire accompagner les familles qui ont du mal à se servir de cet outil.

On a prévu une grosse campagne de communication et on mettra en place les moyens nécessaires à la formation du plus grand nombre.

Les horaires d'accueil du pôle scolaire – jeunesse vont être élargis pour qu'au démarrage les familles qui ont des difficultés puissent venir se faire aider.

Vote : unanimité

**MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT
AUTOMATIQUE POUR LE REGLEMENT
DES FACTURES PETITE-ENFANCE ET
ENFANCE**

(Rapporteur : Mme LEDOUBLE Catherine)

Vote : unanimité

**SUBVENTIONS A VERSER AU SAINT-
ANDRE FOOTBALL ET AU RUGBY
CHAMAPGNE SAINT-ANDRE POUR
LEURS PARTICIPATIONS AUX
SECTIONS SPORTIVES FOOTBALL ET
RUGBY DU COLLEGE DE LA
VILLENUEVE**

(Rapporteur : Mme MONT-DESFONTAINES Nathalie)

Vote : unanimité

**SUBVENTION A VERSER AU RCSA
CYCLISME POUR SA PARTICIPATION
AUX SEANCES SAVOIR ROULER A
VELO AVEC LES ECOLES
ELEMENTAIRES DE LA VILLE**

(Rapporteur : Mme DEMIR Selda)

Vote : unanimité

**SUBVENTIONS A VERSER AUX
ASSOCIATIONS CERCLES AUBOIS DES
ARTS MARTIAUX ET
BERGERONNETTES POUR
L'ENCADREMENT DES ACTIVITES
SPORTIVES PENDANT LES VACANCES
D'HIVER ET DE PRINTEMPS 2026 AU
CENTRE DE LOISIRS**

(Rapporteur : M. BRUNET Raymond)

Vote : unanimité

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU
BASKET-CLUB DE SAINT-ANDRE**

(Rapporteur : M. GOUJARD Pascal)

Vote : unanimité

**STADE D'ECHENILLY -
RENOUVELLEMENT DE LA
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DU STADE AU RCSA ET LA
CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE
LA SECURITE**

(Rapporteur : Mme LANOUX Claudie)

Vote : unanimité

**CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA
VILLE DE SAINT-ANDRE LES
VERGERS, L'UTT ET LE RUGBY
CHAMPAGNE ANNEES SCOLAIRE
2026-2027**

(Rapporteur : Mme LANOUX Claudie)

Vote : unanimité

**STADE D'ECHENILLY – CONVENTION
DE MISE EN ŒUVRE DE LA SECURITE
AVEC L'UTT**

(Rapporteur : Mme LANOUX Claudie)

Vote : unanimité

**STADE D'ECHENILLY – CONVENTION
DE MISE A DISPOSITION DU STADE AU
COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY
ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA
CONVENTION DE SECURITE**

(Rapporteur : Mme LANOUX Claudie)

Vote : unanimité

**COURTS COUVERTS DE TENNIS –
RENOUVELLEMENT DE LA
CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
DES COURTS DE TENNIS COUVERTS
AU TCSA ET DE LA CONVENTION DE
MISE EN ŒUVRE DE LA SECURITE**

(Rapporteur : Mme JOSSO Gorete)

Vote : unanimité

**SAF – MISE A DISPOSITION DE
TERRAINS ET DE LOCAUX AU SAF
POUR LA SAISON 2026-2027**

(Rapporteur : M. RAHAMNIA Farid)

Vote : 28 pour
1 non-participation

M. LIMA Emmanuel n'a pas participé au vote en raison de son appartenance au SAF.

**SOCIETE SPL-XDEMAT REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE SUR LA
REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

(Rapporteur : M.LIMA Emmanuel)

Vote : unanimité

**INFORMATION SUR L'EXERCICE DE LA
COMPETENCE DONNEE A MME LE
MAIRE EN APPLICAION DE L'ARTICLE
L.2122-22 DU CODE GENERAL DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

(Rapporteur : Mme Catherine LEDOUBLE)

Vote : unanimité

Mme Sylvie GARET

Est-ce que je peux faire une intervention en question diverse ?

Mme Catherine LEDOUBLE

En principe, les questions vous devez les faire parvenir à l'avance. Mais allez-y.

Mme Sylvie GARET

C'est plutôt une intervention qu'une question. Elle est liée à l'épisode de canicule que nous venons de vivre.

Les températures ont été élevées ces derniers jours et ont mis à rude épreuve les élèves et les enseignants, les agents municipaux et personnels intervenants.

Le ministère de l'éducation nationale a publié le 28 mai un plan national de gestion des vagues de chaleurs destiné à protéger les personnels et usagers, et garantir la continuité du service. Mais ce n'est pas suffisant.

Face à cette situation, nous souhaitons connaître, ce qui est mis en place par la municipalité, même si vous ne pouvez pas me répondre là, peut-on avoir des éléments.

Il faut surtout comprendre qu'il ne s'agit pas d'un événement ponctuel car même le gouvernement reconnaît que désormais la France doit se préparer à une hausse en moyenne des températures de + 4 ° C d'ici la fin du siècle.

Alors que les collectivités sont en première ligne, les moyens ne sont pas à la hauteur. En 2025, plusieurs dispositifs de financement de la transition écologique ont subi d'importantes réductions, le fond vert notamment (il sert à aider la rénovation publique des bâtiments), est passé à sa création de 3.6 milliards d'euros à 650 millions d'euros en 2025/2026.

D'ici 2030, les écoles vont devoir s'adapter aux températures supérieures à 35°C.

On demande aux communes de s'adapter mais on réduit les moyens de le faire. Au-delà de l'urgence, nous aimerions savoir quelle stratégie la commune met en place pour adapter durablement le bâti scolaire aux vagues de chaleur ? Les fermetures des classes ne doivent pas être récurrentes.

Mme Catherine LEDOUBLE

Je vais vous donner quelques éléments de réponses.

On va commencer par l'existant.

Je vous rappelle qu'il y a quelques années, nous avons décidé de climatiser au moins une salle dans chacune des écoles. Donc dans chaque école toutes les salles de restauration sont climatisées. Ce n'est pas le cas dans toutes les communes.

Pour les écoles maternelles, nous avons climatisé également les salles de motricité. Aussi, pour les maternelles, nous avons deux grands espaces communs qui sont climatisés.

Les enfants et les enseignants peuvent se mettre au frais à tour de rôle de manière à rendre la chaleur supportable.

Cela a été fait il y a plusieurs années. Parallèlement à cela, nous avons démarré un gros chantier énergétique de rénovation de nos bâtiments : l'école Renoir, et l'école Maitrot est en cours.

C'est très lourd, je suis complétement d'accord avec vous pour dire qu'on n'a pas suffisamment de cofinancement sur ces projets. 5 millions d'euros d'investissement pour la collectivité pour la rénovation de l'école Maitrot, c'est beaucoup trop. Mais c'est indispensable donc on l'a fait.

L'idée c'est de poursuivre la rénovation énergétique de nos bâtiments, bien évidemment en fonction de nos capacités financières.

Vous savez que la nouvelle crèche qui a été construite, a été faite en tenant compte de l'évolution climatique. Normalement, il fait bon.

Nous avons également travaillé sur la végétalisation et la mise en place de brumisateurs dans les cours d'école. Il y a des ventilateurs dans toutes les classes. Nous étudions la possibilité de mettre de manière temporaire des voiles d'ombrage dans les cours.

Pour ce qui concerne nos agents de terrain, nous modifions leurs horaires en période de canicule.

Je suis complétement d'accord avec vous que la rénovation énergétique des bâtiments devrait faire l'objet d'un grand plan d'État avec des aides conséquentes.

M. Jean-Pierre CORNEVIN

C'est sur un autre sujet.

Je n'avais pas prévu de prendre la parole ce soir, c'est d'ailleurs sûrement la dernière fois que je la prends dans cette assemblée.

Je ne peux pas m'empêcher de souligner l'absence totale d'une force politique qui a obtenu 4 élus aux dernières élections. C'est un manque total de respect pour les dryats.

Cela fait 30 ans que je siége dans cette assemblée et c'est du jamais vu. Les électeurs de cette liste se sont fait berner. Être dans l'opposition, c'est vraiment très difficile. Siéger de façon assidue, c'est démontrer la crédibilité de son engagement. Personnellement, je me suis toujours tenu à cela.

De mémoire, y compris quand c'était la gauche au pouvoir, la droite républicaine a toujours siégé de manière assidue. Là, je tiens à le faire remarquer, car pour moi, c'est inconcevable.

Merci à vous.

La séance est levée.

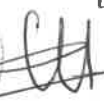
FIN DE LA SEANCE À 21h00

La Secrétaire de Séance,

Mme Olympe PAGLIA



Le Maire,


Catherine LEDOUBLE